

D.2017.03.29.5.6

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE

Séance du 29 Mars 2017

5 - STRATEGIE MOBILITES
5.6 - PROGRAMME DE TRAVAIL PLURIANNUEL AVEC ATMO-OCCITANIE : AVENANT N° 5 A LA CONVENTION N° 2012-905 ENTRE LE SMTC ET ATMO OCCITANIE

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf mars à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		Empêché d'assister temporairement à la séance sans donner pouvoir après le point 7.27 jusqu'au point 9.6 et du point 11.1 au point 11.5)
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (M.Briand)	
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X	X (à M.Grass à/c du point 3.1)	
LAGLEIZE Jean-Luc	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine	X	X (à M.André à/c du point 3.2)	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		Empêché d'assister temporairement à la séance sans donner pouvoir après le point 2.1 et jusqu'au point 3.3 inclus
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		

Le SMTC s'appuie sur Atmo-Occitanie pour réaliser des mesures de qualité de l'air dans le cadre de trois domaines :

- D'une part l'exploitation du réseau métro, pour lequel a été mis en œuvre un Plan de Surveillance de la Qualité de l'Air.
- D'autre part les études de suivi et d'évaluation des infrastructures de transports en commun en site propre.
- Enfin la modélisation de la qualité de l'air dans le cadre des procédures PDU.

Une convention cadre a été approuvée par délibération D.2012.02.02.17.7 lors du Comité Syndical du 2 février 2012 engageant les deux structures dans un partenariat 2012/2020, avec pour chaque année un avenant proposant le programme de mesures de qualité de l'air pour lequel Atmo-Occitanie s'engage.

Pour 2017, Atmo-Occitanie s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à réaliser le programme d'actions ci-dessous et à mettre en œuvre, à cette fin, tous les moyens nécessaires à sa bonne exécution :

- **Mesures de la qualité de l'air sur le périmètre de desserte de la ligne de tramway T1.**

Trois campagnes de mesures ont eu lieu en 2009, 2011 et 2015. Ces campagnes correspondaient à l'état initial, au suivi réalisé à N+1 et au suivi N+5 ans après la mise en service de la ligne de tramway T1. Deux campagnes d'études complémentaires ont été effectuées en 2012 et 2014 pour les extensions Garonne et Envol.

La campagne proposée pour 2017 sera la dernière réalisée pour le réseau tramway en exploitation et permettra de clore le volet environnement des études de suivi et d'évaluation. Sa réalisation représente un montant de 16 736,30 euros à la charge du SMTC.

- **Mesures de la qualité de l'air dans le cadre de la réalisation de l'étude d'impact liée au projet de ligne de métro.**

Le projet de 3^{ème} ligne de métro nécessite une appréciation de l'état initial de l'environnement et des conséquences que le projet entraînerait sur l'environnement des territoires desservis. La qualité de l'air en fait partie.

Afin de bénéficier d'un suivi avant / après, Atmo-Occitanie réalisera l'évaluation des émissions de polluants atmosphériques, gaz à effet de serre et de la consommation énergétique, ainsi qu'une cartographie de la qualité de l'air le long du tracé du projet, pour l'état initial (2013) et pour les états projetés à l'horizon 2030 avec et sans projets d'aménagement de la nouvelle infrastructure. Cette évaluation représente un montant de 28 987,10 euros à la charge du SMTC.

- **La poursuite du programme de surveillance de la qualité de l'air dans le métro toulousain.**

Le programme 2017 portera sur la ligne A de métro et sera réalisé hors période de travaux, en été et à l'hiver 2017. Le protocole portera sur :

- La mesure des concentrations en particules PM1 sur le quai d'une station de métro Esquirol et Mirail Université.
- La mesure des concentrations en particules PM10 et particules PM1 dans le tunnel.
- La mesure des polluants gazeux et particulaires dans les rames de métro.

Accusé de réception en préfecture
M1253100986-20170405-20170329-5-6D-
DE
Date de télétransmission : 05/04/2017
Date de réception préfecture : 05/04/2017

La réalisation du programme représente un montant de 31 634 euros à la charge du SMTC.

Le SMTC s'engage à soutenir financièrement la réalisation de ce programme d'actions, pour un montant total de 77 357,40 euros.

En dernier lieu, il est rappelé que la convention 2012-905 précise dans son article 9 que le SMTC s'acquittera annuellement, sur appel à versement d'Atmo-Occitanie, de la cotisation annuelle d'adhésion conformément à la grille de cotisations validée en Assemblée Générale d'Atmo-Occitanie. Pour 2017, le montant de cette cotisation reste identique à celui fixé les années précédentes, soit 1 500 euros HT (Net de Taxes).

Il est donc proposé aux membres du Comité Syndical d'approuver les termes de l'avenant 5 à la convention 2012/905 et d'autoriser le Président à le signer.

*
* *

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de l'avenant 5 à la convention 2012/905 entre le SMTC et Atmo-Occitanie et le montant du programme chiffré à 77 357,40 euros.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer la convention.

ARTICLE 3 : DIT que les dépenses seront inscrites au budget 2017 du SMTC.

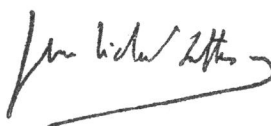
ARTICLE 4 : DIT que cette délibération et la convention seront transmises :

- à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité,
- à Monsieur le Président d'Atmo-Occitanie.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES

ANNEXE 1

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Plan de surveillance de la qualité de l'air du métro Année 2017

Obligation :

L'association s'engage à mettre en œuvre l'action suivante telle que visée à l'article 1er de la convention :

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'Axe 1 du projet associatif de Atmo Occitanie « Maintenir et renforcer les missions d'intérêt général ». Elle répond à l'objectif 1-3 « Aider ses partenaires à interpréter et comprendre les données locales et régionales. »

Objectifs :

Depuis 2004, Atmo Occitanie (anciennement l'ORAMIP) réalise, en partenariat avec Tisseo-SMTC, et dans le cadre du plan de surveillance de la qualité de l'air du métro toulousain, des mesures d'évaluation de la qualité de l'air sur l'ensemble du réseau métro. Des mesures de particules PM10, dioxyde d'azote et benzène sont réalisées deux fois par an dans deux stations de métro de la ligne A ou de la ligne B (un an sur deux depuis 2007).

Alors que le dioxyde d'azote et le benzène proviennent de l'extérieur et sont introduits dans le métro par la ventilation, les particules PM10 mesurées dans le métro sont en grande partie produites par son activité de transport (roulement, freinage...). Les niveaux rencontrés dans le métro sont plus élevés que ceux mesurés en air extérieur et les concentrations rencontrées dépassent ponctuellement les valeurs guides.

Il a été mis en évidence des niveaux de particules plus faibles sur la ligne B en comparaison de la ligne A. Cette différence de niveaux de concentrations en particules pourrait trouver son explication dans le fait que dans les deux lignes de métro toulousain, inaugurées à 14 ans d'intervalle, circulent des matériels roulants différents. Ainsi, sur la ligne B circule des rames équipées d'un système de freinage électrique plus performant et donc moins émetteur en particules. Cette ligne est, en outre, équipée d'un système de ventilation plus puissant.

Fin 2013, début 2014, Atmo Occitanie a réalisé une étude de la distribution des concentrations en PM10 dans certaines stations de métro des 2 lignes de métro. Il est apparu que les niveaux de particules varient entre les stations sur une même ligne de métro. Sur la ligne A, les stations de métro Esquirol et Mirail Université enregistraient les concentrations moyennes en particules les plus élevées.

En septembre 2015, l'ANSES a rendu un avis concernant la « Pollution chimique de l'air des enceintes de transports ferroviaires souterrains et risques sanitaires associés chez les travailleurs ».

L'expertise conclut à l'existence d'un **risque sanitaire respiratoire et cardiovasculaire lié à l'exposition chronique des travailleurs aux particules de l'air des enceintes ferroviaires souterraines**. Sont concernés les travailleurs exerçant notamment dans les domaines de l'exploitation du transport, l'organisation du transport et des services, les commerces, la police, la sécurité, la prévention et l'action sociale. Les **risques sanitaires** sont par ailleurs vraisemblablement **plus élevés pour les travailleurs en charge de la maintenance des**

infrastructures (niveaux importants d'exposition aux émissions de motrice diesel), compte tenu de l'intensité et de la diversité de leurs expositions possibles.

L'ANSES indique un manque d'information et préconise des actions permettant une meilleure évaluation des risques des travailleurs.

Atmo Occitanie propose, dans le cadre du plan de surveillance 2017 de la qualité de l'air dans le métro, de réaliser les actions suivantes :

- La poursuite du programme de surveillance de la qualité de l'air dans le métro toulousain en ciblant certaines actions,
- la mesure des concentrations en particules PM1 sur le quai d'une station de métro
- la mesure des concentrations en particules PM10 et particules PM1 dans un tunnel

Public visé :

Atmo Occitanie est propriétaire des mesures effectuées à partir des dispositifs mis en œuvre dans la cadre de ce réseau de suivi.

Toutes les données acquises sont transmises à Tisseo SMTc. Elles seront obligatoirement accessibles au public.

Planification et localisation :

En période froide (janvier 2017) et en période chaude (septembre 2017), pour une période de deux semaines, le dispositif de suivi sera installé sur les quais des stations de métro :

- Esquirol
- Mirail Université

Puis, le dispositif de suivi sera installé :

- sur le quai de la station de métro Esquirol
- sur le demi-quai non aménagé de la station de métro Esquirol

Moyens mis en œuvre :

⇒ **Mesure des polluants gazeux et particulaires sur le quai de deux stations du métro (période froide + période chaude)**

Afin de mesurer la qualité de l'air respiré par les usagers en attente dans le métro, une station provisoire de mesures automatiques est créée sur le quai de la station souterraine Esquirol et sur le quai de la station souterraine Mirail Université.

Les paramètres suivants sont mesurés :

Site ligne A	NO ₂	Benzène	PM10	PM1	CO2
Quai station de métro Esquirol	analyseur automatique	Echantillonneurs passifs	analyseur automatique	analyseur automatique	analyseur automatique
Quai station de métro Mirail Université	-	Echantillonneurs passifs	analyseur automatique	-	analyseur automatique

⇒ Mesure des polluants gazeux et particulaires dans les rames (période froide + période chaude)

Des prélèvements sont réalisés dans les rames de métro sur une journée. Chaque prélèvement débute à une extrémité de la ligne du métro et sera au terme d'un aller-retour (soit environ 1 heure de prélèvements).

Ces prélèvements sont répartis comme suit puis analysés :

- 1 prélèvement de 1 heure en heure de pointe du matin (8h00 – 9h00)
- 1 prélèvement de 1 heure en heure de trafic normal (10h00 - 11h00)
- 1 prélèvement de 1 heure en heure de pointe du soir (17h00 - 18h00).

	NO ₂	Benzène	PM10	PM1	CO2
Rames de métro	prélèvements actifs	prélèvements actifs	compteur à particules	compteur à particules	analyseur automatique

⇒ Mesure des polluants gazeux et particulaires dans le tunnel (période froide + période chaude)

Afin de mesurer la qualité de l'air dans un tunnel et la comparé à celle mesurée sur le quai, deux stations provisoires de mesures automatiques sont créées :

- sur le quai de la station souterraine Esquirol.
- sur le quai non aménagé de la station souterraine Esquirol

Site ligne A	NO ₂	PM10	PM1	CO2
Quai station de métro Esquirol	analyseur automatique	analyseur automatique		analyseur automatique
Demi quai non aménagé station de métro Esquirol		analyseur automatique	analyseur automatique	

Les analyseurs automatiques fournissent des données tous les quarts-d'heure.

Les concentrations mesurées dans l'enceinte du métro seront :

- comparées aux concentrations relevées dans l'air ambiant extérieur,
- comparées aux valeurs guides existantes pour les environnements clos.

BUDGET

2017				
Surveillance de la qualité de l'air dans l'enceinte de la ligne A du métro toulousain				
Répartition des coûts				
Descriptif de l'action	Taux de financement Tisseo	Montant financé par Tisséo	Taux de cofinancement ATMO Occitanie	Montant financé par ATMO Occitanie
Préparation études	0%	0	100%	1 822.6 €

Mesures automatiques Esquirol Mirail Université – hiver 2017 + 6 tubes BTX	100%	5 058.0 €	0%	0
Mesures automatiques Esquirol Mirail Université – été 2017 + 6 tubes BTX	100%	5 058.0 €	0%	0
Mesures automatiques quai non aménagé Esquirol - hiver et été 2017	100%	2 028.0 €	0%	0
Mesures dans les rames de métro (hiver & été 2017)	100%	3 045.0 €	0%	0
Exploitation de l'ensemble des données et rédaction du rapport final	100%	16 445.0 €	0%	0
Total de l'action	33 456.60 €			
Financement TISSEO/Atmo Occitanie	95%	31 634.00 €	5%	1 822.60 €

Autres actions prévues en 2017 :

Tisseo-SMTC envisage d'organiser un **colloque national réunissant toutes les Autorités Organisatrices des Transports** sur le sujet de la surveillance de la qualité de l'air dans les enceintes souterraines à Toulouse, Atmo Occitanie s'engage à participer à la mise en place et à la programmation de cet événement à hauteur de 3 000 euros, sous la forme d'une contribution de 5 jours en équivalent temps plein.

Pour faire suite à de précédents échanges dans le cadre du partenariat Tisseo-SMTC et Atmo Occitanie, nous préparons également pour fin 2017 **un programme le déploiement d'une station semi-fixe de mesures dans l'une des stations de métro de la ligne A.**

Le budget sera défini au cours du 1^{er} semestre 2017 en lien avec les services en charge du projet au sein de Tisseo SMTC.

ANNEXE 2

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Etudes de suivi de la qualité de l'air autour des infrastructures de transports Année 2017

Obligation :

L'association s'engage à mettre en œuvre l'action telle que visée à l'article 1er de la convention cadre.

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'Axe 1 du projet associatif d'Atmo Occitanie « Maintenir et renforcer les missions d'intérêt général ». Elle répond à l'objectif 1-3 « Aider ses partenaires à interpréter et comprendre les données locales et régionales. »

Objectifs :

Les études de suivi des grandes infrastructures de transport ont pour objectif l'observation des modifications apportées par la nouvelle infrastructure au système de transport en commun et à son environnement physique, économique et social, de façon à évaluer l'efficacité de l'investissement public.

Le report espéré des déplacements en véhicule particulier vers les offres de transport en commun devrait permettre de diminuer les émissions au niveau de chaque zone d'études. Cependant, il pourrait aussi exister, ponctuellement, une augmentation du trafic routier autour des parcs relais, qui pourrait engendrer une augmentation locale des émissions de polluants atmosphériques et gaz à effet de serre.

Les études présentées dans cette annexe consistent donc à effectuer un suivi de l'impact sur la qualité de l'air dans chaque zone des tracés étudiés. Les caractéristiques du suivi dépendront de l'état d'avancement de chacun des projets retenus.

⇒ Pour l'année 2017

- Suivi N+5 « LIGNE T1 + Garonne »

3 campagnes d'étude ont eu lieu en 2009, 2011 et 2015. Ces campagnes d'évaluation correspondaient à l'état initial, au suivi réalisé à N+1 et au suivi N+5 ans après la mise en service pour la ligne T1.

2 campagnes d'étude ont été effectuées en 2012 et 2014 pour la ligne Garonne. Il s'agissait de l'état initial et de la première évaluation à N+1 après la mise en service de ce nouveau tracé de la ligne de tramway.

La campagne proposée pour cet avenant 2017 sera la dernière de l'étude de suivi du prolongement Garonne. Conformément aux attentes de Tisséo SMTC cette évaluation sera effectuée sur l'ensemble de l'aire d'étude de la ligne T1 (Arènes - Aéroconstellation) et du prolongement Garonne. Cette dernière étude permettra de finaliser l'étude d'impact sur la qualité de l'air de l'aménagement de l'infrastructure complète de la ligne de tramway T1.

- Etude d'impact 3^{ème} Ligne de métro

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de plan de déplacement urbain en cours de consultation, Tisséo SMTC souhaite réaliser le volet Air de l'étude d'impact dans le cadre de cet avenant 2017.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170405-20170329-5-6D-

Date de télétransmission : 05/04/2017
Date de réception préfecture : 05/04/2017

Cette étude d'impact comportera une évaluation des émissions de polluants atmosphériques, gaz à effet de serre et de la consommation énergétique, ainsi qu'une cartographie de la qualité de l'air le long du tracé du projet, pour l'état initial (2013) et pour les états projetés à l'horizon 2030 avec et sans projets d'aménagement de la nouvelle infrastructure.

Domaines d'étude :

Pour chaque infrastructure étudiée, le domaine d'études va se concentrer dans une zone à minima de 1 km de part et d'autre du tracé de l'infrastructure de transport.

Moyens mis en œuvre :

Les deux études programmées dans cet avenant 2017 vont combiner l'inventaire des émissions de polluants dans l'air, des campagnes de mesures in situ et la modélisation afin de caractériser la qualité de l'air sur chaque domaine d'études.

Dans le cadre de la convention qui lie Atmo Occitanie à la Communauté Urbaine Toulouse Métropole, une mise à jour annuelle des émissions issues du trafic est prévue via l'outil d'Atmo Occitanie Act'Air. Ainsi, les inventaires d'émissions directes concernant les états initiaux de chaque étude seront directement issus de l'inventaire Act'Air.

▪ Suivi N+5 « Ligne T1 + Garonne »

- Une campagne de mesures par station mobile sera réalisée en mai/juin 2017 : 2 stations mobiles seront positionnées le long du tracé en proximité automobile pendant à minima 2 semaines. Ces dispositifs permettront l'évaluation des concentrations en particules en suspension (PM₁₀), particules fines (PM_{2.5}) et en monoxyde et dioxyde d'azote (NO/NO₂). Une seule des stations sera équipée pour le suivi des particules fines.
- Une campagne de mesures par échantillonneurs passifs sera réalisée en mai/juin 2017. Une soixantaine d'échantillonneurs mesurant le dioxyde d'azote et une dizaine mesurant le benzène seront déployés sur le domaine d'étude.
- Un inventaire d'émissions concernant les principaux polluants réglementés et les gaz à effet de serre sera réalisé sur le domaine d'étude avec l'outil Act'Air. Cet inventaire intégrera notamment les données de comptage de trafic routier mis à disposition par Toulouse Métropole ou Tisseo-SMTC sur le domaine d'étude.
- Une modélisation sera effectuée en juillet 2017 sur le domaine d'études permettant de fournir les cartes de concentrations moyennes annuelles pour le dioxyde d'azote (NO₂), le benzène, les particules en suspension (PM₁₀) et les particules fines (PM_{2.5}).
- Le rapport final de l'étude complète de suivi sera fourni au plus tard fin août 2017.

Etude de suivi N+5 « Ligne T1 + Garonne »				
Répartition des coûts				
Descriptif de l'action	Taux de financement Tisseo SMTC	Montant financé par Tisseo SMTC	Taux de cofinancement Atmo Occitanie	Montant financé par Atmo Occitanie
Préparation études	100%	1 315,60 €	0%	0,00 €
Campagne échantillonneurs passifs NO ₂ et benzène	100%	2 731,50 €	0%	0,00 €

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170405-20170329-5-6D-

Date de télétransmission : 05/04/2017
Date de réception en préfecture : 05/04/2017

Etude de suivi N+5 « Ligne T1 + Garonne »				
Répartition des coûts				
Descriptif de l'action	Taux de financement Tisseo SMTC	Montant financé par Tisseo SMTC	Taux de cofinancement Atmo Occitanie	Montant financé par Atmo Occitanie
Campagne Station de mesures NO ₂ /PM ₁₀ /PM _{2.5}	100%	3 480,00 €	0%	0,00 €
Inventaire des émissions et cadastrage des données	0%	0,00 €	100%	1 315,60 €
Modélisation fine échelle avec le logiciel ADMS pour cartographie des concentrations en NO ₂ , Benzène, PM ₁₀ et PM _{2.5} .	100%	2 631,20 €	0%	0,00 €
Rapport d'évaluation	100%	6 578,00 €	0%	0,00 €
Sous Total Action « Ligne T1 + Garonne »		18 051,90 €		
Financement Tisseo SMTC / Atmo Occitanie	92%	16 736,30 €	7%	1 315,60 €

▪ Etude de l'impact de la 3^{ème} ligne de métro

- Une campagne de mesures par station mobile sera réalisée à l'automne 2017 : 2 stations mobiles seront positionnées le long du tracé en proximité automobile pendant à minima 2 semaines. Ces dispositifs permettront l'évaluation des concentrations en particules en suspension (PM₁₀), particules fines (PM_{2.5}) et en monoxyde et dioxyde d'azote (NO/NO₂). Une seule des stations sera équipé pour le suivi des particules fines. Le positionnement de ces stations sera défini sur des zones qui seront potentiellement fortement impacté par l'aménagement de la 3^{ème} ligne de métro.
- Une campagne de mesures par échantillonneurs passifs sera réalisée à l'automne 2017. Environ soixante-dix échantillonneurs mesurant le dioxyde d'azote et une quinzaine mesurant le benzène seront déployés sur le domaine d'étude.
- Un inventaire d'émissions concernant les principaux polluants réglementés, les gaz à effet de serre et les consommations d'énergie sera réalisé sur le domaine d'étude avec l'outil Act'Air. Cet inventaire intégrera notamment les données de comptage de trafic routier mis à disposition sur le domaine d'étude. Cette évaluation des émissions et consommation associées aux transports sera réalisée pour l'état initial ainsi que pour les deux états projetés (avec et sans aménagement).
- Une modélisation sera effectuée au novembre 2017 sur le domaine d'études permettant de fournir les cartes de concentrations moyennes annuelles pour le dioxyde d'azote (NO₂), le benzène, les particules en suspension (PM₁₀) et les particules fines (PM_{2.5}) pour l'état initial ainsi que pour les deux états projetés (avec et sans aménagement).
- Une évaluation de la population exposée et des lieux sensibles sera réalisée pour l'état initial et les états projetés ainsi qu'une analyse comparative de l'impact de l'aménagement de la troisième ligne de métro en termes d'émissions de polluants, de concentration dans l'air, d'exposition de la population et des lieux sensibles.

- Le rapport final de l'étude d'impact sera fourni au plus tard fin novembre 2017, sous réserve d'une mise à disposition des données projetées de trafic par Tisseo SMTC avant fin septembre 2017.

Etude d'impact de la 3 ^{ème} ligne de métro				
Répartition des couts				
Descriptif de l'action	Taux de financement Tisseo SMTC	Montant financé par Tisseo SMTC	Taux de cofinancement Atmo Occitanie	Montant financé par Atmo Occitanie
Préparation études, réunion de suivi,	100%	1 315,60 €	0%	0 €
Campagne échantillonneurs passifs NO ₂ et benzène	100%	6 102,00 €	0%	0 €
Campagne par stations de mesures NO ₂ /PM ₁₀ /PM _{2,5}	100%	3 480,00 €	0%	0 €
Paramétrage des outils de calcul sur le domaine d'étude.	100%	3 289,00 €	0%	0 €
Etat Initial - Inventaire des émissions et cadastrage des données	0%	0 €	100%	986.70 €
Etat Initial - Modélisation fine échelle avec le logiciel ADMS pour cartographie des concentrations en NO ₂ , Benzène, PM ₁₀ et PM _{2,5} ,	0%	0 €	100%	1 973.40 €
Etat projeté - Inventaire des émissions et cadastrage des données	100%	3 617,90 €	0%	0 €
Etat projeté - Modélisation fine échelle avec le logiciel ADMS pour cartographie des concentration en NO ₂ , Benzène, PM ₁₀ et PM _{2,5} ,	100%	5 262,40 €	0%	0 €
Analyse de l'impact du projet	100%	1 973,40 €	0%	0 €
Rapport d'évaluation	100%	3 946,80 €	0%	0 €
Sous Total Action « 3 ^{ème} Ligne »		31 947,20 €		
Financement Tisseo SMTC / Atmo Occitanie	91%	28 987,1 €	9%	2 960,1 €

	Taux de financement Tisseo	Montant financé par Tisseo	Taux de cofinancement Atmo Occitanie	Montant financé par Atmo Occitanie
Total des actions 2017		49 999,10 €		

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170405-20170329-5-6D-

Date de télétransmission : 05/04/2017
Date de réception en préfecture : 05/04/2017

Financement 2017 Tisseo SMTc / Atmo Occitanie	92%	45 723,40 €	8%	4 275,70 €
--	------------	--------------------	-----------	-------------------